

Fiche signalétique

Date d'émission : 01-juin-2004

Date de révision : 29-avr.-2014

Version 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Clear Epoxy Adhesive
MSDS # IES-8030H-CA-FR
Utilisation recommandée Adhésif d'usage général.

Adresse du fournisseur
International Epoxies & Sealers
30241 Commerce Drive
San Antonio, FL 33576

Téléphone de l'entreprise 1-800-451-7206
Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Provoque une sévère irritation des yeux
Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée

Aspect liquide limpide

État physique Liquide.

Odeur Mercaptan

Effets possibles sur la santé

Toxicité aiguë

Contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Inhalation

Peut causer une irritation en cas d'inhalation.

Ingestion

Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements.

Effets chroniques

Aucun effet connu selon les renseignements fournis.

Symptômes

Irritation de la peau et les yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeurs et l'inconfort. Peut causer une irritation des voies gastro-intestinales. Peut provoquer une allergie cutanée.

Troubles médicaux aggravés

Aucun connu.

Danger pour l'environnement

Consulter la Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Mercaptan Polymer	MIXTURE	60-100
N,N'-Bis[3-(diméthylamino) propyl] urea	52338-87-1	5-10

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Inhalation	Amener la personne exposée (s) à l'air frais pendant 20 minutes. Consultez un centre de médecin / poison si l'état du déclin de l'individu ou si les symptômes persistent.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.
Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés d'inflammabilité	Ininflammable.
Point d'éclair	> 200 °F / > 93.33 °C
Agents extincteurs appropriés	CO2, poudre chimique, de la mousse et de l'eau du brouillard.
<u>Données sur les risques d'explosion</u>	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit n'est pas inflammable.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Précautions environnementales	Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ramasser avec un matériau inerte.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte. Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination. Se débarrasser de tout produit, résidu, contenant jetable ou revêtement conformément aux lois fédérales, étatiques et locales.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Conserver hors de la portée des enfants. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Conditions d'entreposage	Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition	Aucune limite d'exposition pour noter ingrédient (s) Les informations suivantes sont données à titre indicatif générale
Mesures d'ingénierie	Une ventilation mécanique ou d'extraction locale est recommandée.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection de la peau et du corps	Des gants résistant aux solvants. Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité.
Protection respiratoire	Porter un NIOSH / MSHA approuvé approprié si la ventilation est insuffisante.
Considérations générales sur l'hygiène	Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Non déterminé
Aspect	liquide limpide	Couleur	Non déterminé
Seuil Olfactif	Non déterminé		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>	
pH	Non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé		
Point d'éclair	> 93.33 °C / > 200 °F		
Taux d'évaporation	Non déterminé		
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé		
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé		
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé		
Densité de vapeur	Non déterminé		
Densité relative	Non déterminé	(1=Eau)	
Pression de vapeur	Non déterminé		
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé		
Coefficient de partage	Non déterminé		
Température d'auto-inflammation	Non déterminé		
Température de décomposition	Non déterminé		

Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés oxydantes	Non déterminé
VOC Content	0%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Matières incompatibles	Acides, Amines, Mercaptans, Agents oxydants forts.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Tenir hors de portée des enfants.
Produits de décomposition dangereux	HES, AMINES, CO, CO ₂ , H ₂ S, SO ₂ , NO ₂ .
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Inhalation	Peut causer une irritation en cas d'inhalation.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Ingestion	Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements.

Toxicité chronique

Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
Sensibilisation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Effets sur les organes cibles	Aucun connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
N,N'-Bis[3-(diméthylamino)propyl] urea	Present	X		Present			X	Present	X	

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non déterminé
Danger chronique pour la santé	Non déterminé
Risque d'incendie	Non déterminé
Risque de décompression soudaine	Non déterminé
Danger de réaction	Non déterminé

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Cette matière, telle qu'elle est fournie, ne contient aucune substance réglementée au titre des substances dangereuses en vertu du CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou en vertu des amendements de la loi Superfund (Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Les exigences précises de déclarations en matière de déversement de cette matière peuvent varier selon les règles locales, régionales ou nationales

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**Règlements internationaux****CANADA**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

**Canadian Provincial OEL**

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA
HMIS

Risques pour la santé 0 Inflammabilité 0
Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1

Stabilité 0
Dangers physiques 0

Dangers particuliers -
Protection individuelle -

Date d'émission : 01-juin-2004
Date de révision : 29-avr.-2014
Note de révision : nouveau format

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique